



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 juillet 2024, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil situé au 3, rue de l'Église, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Sont présents :

Monsieur Donald Perron, Maire
Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siège #5
Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6

Absence motivée :

Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2

Sont également présents :

Madame CHRISTINE RIVARD, Directrice générale, greffière
trésorière

Formant quorum sous la présidence du maire, Donald Perron.

La personne qui préside la séance, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

Monsieur Serge Dion participe à l'assemblée via ligne téléphonique.

2024-07-287 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 JUILLET 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance ;

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Correspondance
- 4.0 Adoption du procès-verbal
 - 4.1 Adoption du procès-verbal - séance ordinaire du 13 juin 2024
- 5.0 Trésorerie
 - 5.1 Rapport des dépenses du mois et autorisation
 - 5.2 Démission de M Yves Laurencelle
 - 5.3 Avis de motion, règlement 24-05/Frais de refinancement
 - 5.4 Rapport final/Audit
 - 5.5 Dépôt Rapport Financier 2023 de la Municipalité
- 6.0 Hygiène du milieu-recyclage
- 7.0 Sécurité publique
- 8.0 Travaux publics
 - 8.1 Rapport d'activité de juin
 - 8.2 Achat d'un camion
- 9.0 Aqueduc et eaux usées
 - 9.1 Adoption du règlement 24-03/régir l'utilisation de l'eau potable
- 10.0 Loisirs - Tourisme
 - 10.1 Rapport activité gymnase
 - 10.2 Rapport activité loisir
- 11.0 Santé et bien-être
- 12.0 Urbanisme - développement du territoire
 - 12.1 Rapport permis juin
- 13.0 Législation
- 14.0 Affaires nouvelles
- 15.0 Varia
- 16.0 Période de questions
- 17.0 Clôture et levée de la séance

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siège #5

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en laissant les affaires nouvelles ouvertes

CORRESPONDANCE

2024-07-288 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JUIN 2024

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 juin 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siègne #1

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2024, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

2024-07-289 RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS ET AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses incompressibles autorisées durant le mois de juin 2024 totalisant 118 470.39 \$.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a présenté aux membres du conseil le rapport des comptes fournisseurs totalisant 13 543.58 \$.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siègne #4

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses incompressibles au montant de 118 470.39 \$ pour le mois de juin 2024, et les comptes fournisseurs totalisant 13 543.58 \$.

QUE la directrice générale est autorisée à faire le paiement pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

2024-07-290 DÉMISSION DE M. YVES LAURENCELLE

CONSIDÉRANT QUE M. Yves Laurencelle a remis sa démission le 26 juin 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3

QUE le conseil accepte la démission de M Yves Laurencelle, cette dernière étant effective à compter du 26 juin 2024.

QUE le conseil autorise le paiement complet de temps cumulé et de toute autre formalité de départ.

2024-07-291 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 24-05/FRAIS DE REFINANCEMENT

Reporté pour information supplémentaire

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6

RAPPORT FINAL AUDIT

Dossier reporté en août 2024.

2024-07-292 DÉPÔT RAPPORT FINANCIER 2023 DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton a préparé les états financiers 2023;

CONSIDÉRANT QUE Madame Audrey-Eve Bélisle a présenté au conseil municipal le rapport financier 2023 de la Municipalité de Longue-Rive par conférence zoom le 27 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3

EN CONSÉQUENCE,

QUE le conseil municipal accepte le dépôt du rapport financier 2023, confirme avoir reçu et pris connaissance de celui-ci et autorise la directrice générale à signer ledit rapport.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE JUIN

Dépôt du rapport d'activité de juin du responsable des travaux publics.

2024-07-291 ACHAT D'UN CAMION

CONSIDÉRANT la soumission obtenue pour l'achat d'un camion Ford F-250 2024 au montant de 77 974 \$ pour le déneigement et autres travaux de voirie.

CONSIDÉRANT QUE le camion choisi ne serait plus disponible et qu'un 2025 serait requis, une surcharge d'environ 4 000\$ sera appliquée au montant d'achat.

CONSIDÉRANT QUE des sommes sont disponibles pour le paiement des versements mensuels au fond de roulement pour les versements du mois août à décembre 2024 si besoin ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3

QUE le conseil autorise l'achat dudit camion.

QUE le Maire et la directrice générale soient autorisés pour et au nom de la Municipalité à signer tout document inhérent à cet achat.

2024-07-293 ADOPTION DU RÈGLEMENT 24-03 AYANT POUR OBJET DE RÉGIR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE EN VUE DE PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ DE LA RESSOURCE

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé le 11 avril 2024 et le dépôt du projet de règlement 24-03 a été fait lors de la séance ordinaire du 9 mai 2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a obtenu copie du règlement dans les délais requis et qu'il renonce à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE des copies papiers ont été disponibles pour le public lors du dépôt du projet de règlement et lors de la séance d'adoption du règlement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1

QUE le conseil adopte le règlement 24-03 ayant pour objet de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

RAPPORT GYMNASSE

Dépôt du rapport sur l'utilisation Gymnase.

RAPPORT LOISIR JUIN

Dépôt du rapport de la coordonnatrice en Loisir pour le mois de juin.

RAPPORT PERMIS JUIN

Dépôt du rapport de la responsable en urbanisme pour le mois de juin.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 15, Monsieur le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19 h 23.

2024-07-294 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé;

QUE la séance ordinaire soit levée à 19 h 23.

Signature

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyen présents :

Donald Perron, maire

Christine Rivard, directrice générale et greffière-trésorière